

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 119 | 26 septembre-2 octobre 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 52 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

26 septembre : Les procureurs d'Eskişehir ont ouvert une enquête sur plusieurs personnes pour leur participation à une manifestation de soutien aux manifestations en cours pour les droits des femmes en Iran.

27 septembre : Le bureau du gouverneur de Mersin interdit un concert du musicien kurde Mem Ararat.

30 septembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une veillée de protestation organisée pour soutenir un prisonnier en grève de la faim, détenant brièvement deux personnes.

1er octobre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation contre des prisonniers malades, détenant brièvement neuf personnes.

2 octobre : La police d'Ankara est intervenue dans une manifestation pour soutenir les manifestations pour les droits des femmes en Iran, détenant brièvement neuf personnes.

2 octobre : La police de Şırnak a brièvement détenu deux personnes pour avoir participé à une manifestation organisée contre un fournisseur d'électricité local.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

26 septembre : Un tribunal d'Istanbul a condamné le journaliste Sabahattin Önkibar à 11 mois et 20 jours de prison pour avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

26 septembre : Un tribunal a décidé d'arrêter Ramazan Dışarı, un employé des médias qui a été arrêté pour avoir vendu un magazine lors d'un événement de l'opposition. Il fait face à des accusations de diffusion de propagande terroriste et de financement du terrorisme.

26 septembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à sept reportages, deux articles d'opinion et trois tweets concernant plusieurs allégations impliquant un hôtel de villégiature.

26 septembre : Serkan Özcan, porte-parole d'un parti d'opposition, est convoqué par le parquet pour être

interrogé sur ses propos à la télévision, suite à une plainte déposée par la Banque centrale.

27 septembre : La police de Mersin a arrêté 22 personnes en raison de leurs commentaires sur les réseaux sociaux.

28 septembre : Un tribunal d'Istanbul a ordonné à l'État de verser des dommages et intérêts au journaliste Barış Terkoğlu, qui a été emprisonné et jugé pour avoir couvert la mort d'un officier du renseignement turc en Libye.

29 septembre : La police d'Istanbul a arrêté cinq membres du Grup Yorum, un groupe de musique folklorique de gauche.

29 septembre : La police de Şırnak a arrêté trois personnes en raison de leurs publications sur les réseaux sociaux.

30 septembre : Les médias ont indiqué que le ministère turc de la Justice demandait l'extradition du journaliste exilé Cevheri Güven qui vit en Allemagne.

30 septembre : La police de Mersin a arrêté neuf personnes accusées de diffuser de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux.

30 septembre : La police des douanes a empêché l'entrée du journaliste italien Giuseppe Acconcia, invoquant une interdiction d'entrée qui lui a été imposée.

1er octobre : La police d'Istanbul a agressé physiquement les journalistes Hayri Tunç, Meral Danyıldız, Zeynep Kuray et Rukiye Güzel qui couvraient une manifestation.

2 octobre : La police de Van a agressé physiquement le journaliste Hakan Yalçın alors qu'il couvrait une conférence de presse.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

29 septembre : Le bureau du gouverneur d'Istanbul a refusé d'autoriser une enquête sur le chef de la police Hanifi Zengin contre qui des militants des droits humains ont porté plainte pour avoir battu des manifestants lors d'un défilé LGBT.

MINORITÉ KURDE

27 septembre : Une foule dans un campus universitaire d'Ankara a agressé un groupe de manifestants pour avoir scandé des slogans en kurde.

30 septembre : Les procureurs d'Ankara ont inculpé la politicienne kurde Semra Güzel, réclamant jusqu'à 15 ans de prison pour des accusations liées au terrorisme.

CONDITIONS CARCÉRALES

26 septembre : Des rapports ont révélé qu'une prison d'Adana refusait des médicaments au détenu Fatih Özgür Aydın depuis trois mois.

29 septembre : Mustafa Murat Ayhan, détenu dans une cellule individuelle de la prison de Diyarbakır, s'est suicidé.

29 septembre : Des rapports indiquent que Bahar Çulha, un bébé de huit mois qui a été incarcérée la semaine dernière avec sa mère, est tombée malade et a de la fièvre.

30 septembre : Des rapports ont indiqué qu'une prison de Çorum n'autorisait pas les détenus à suivre leurs cours dans une université.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

27 septembre : Certains réfugiés syriens qui rentrent en Syrie dans le cadre du « programme de retour volontaire » du gouvernement turc ont déclaré aux médias lors d'entretiens que leur retour était motivé par l'augmentation des crimes de haine contre les migrants et le sentiment anti-migrant alimenté par les politiciens.

27 septembre : Les statistiques d'Eurostat montrent que le nombre de citoyens turcs déposant des demandes d'asile dans l'UE a augmenté de 31 % en juin par rapport au mois précédent.

1er octobre : Le président Recep Tayyip Erdoğan a annoncé que plus d'un demi-million de Syriens sont retournés volontairement dans les zones de sécurité établies dans le nord de la Syrie par l'armée turque depuis 2016.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

26 septembre : Des déclarations révélées de Lokman Kırılı, un ancien chef de la police qui, à la suite d'un coup d'État manqué en 2016, a été arrêté, ont indiqué qu'il avait été gravement torturé pendant sa détention et contraint de signer de faux aveux.

29 septembre : Le bureau du gouverneur d'Istanbul a refusé d'autoriser une enquête sur le chef de la police Hanifi Zengin contre qui des militants des droits humains ont porté plainte pour avoir battu des manifestants lors d'un défilé LGBT.

30 septembre : Des prisonniers politiques détenus dans une prison de Kahramanmaraş ont été menottés et maltraités par des personnes qui se sont présentées comme des responsables de la lutte contre le terrorisme.

1er octobre : La police d'Istanbul a agressé physiquement les journalistes Hayri Tunç, Meral Danyıldız, Zeynep Kuray et Rukiye Güzel qui couvraient une manifestation.

2 octobre : Les gardiens d'une prison d'Erzurum ont maltraité plusieurs détenus pendant les visites.

2 octobre : La police de Van a agressé physiquement le journaliste Hakan Yalçın alors qu'il couvrait une conférence de presse.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

30 septembre : Les médias ont indiqué que le ministère turc de la Justice demandait l'extradition du journaliste exilé Cevheri Güven qui vit en Allemagne.